

et détruites, tant de supplices affreux infligés aux amis des Européens ?

— Non ! a répondu très nettement M. Pichon (qui n'a cependant jamais passé, que nous sachions, pour un clérical). Non. Ce n'était pas une question de croyance qui exaspérait les vieux Chinois : c'était bien autre chose.

La Chine ouverte : voilà le grand grief. Les Russes à Port Arthur, les Anglais à Wei-Hai-Wei, les Allemands ici, les Français là ; les chemins de fer commençant à sillonner tout l'empire, les ports ouverts au commerce, les grands fleuves sillonnés, non plus seulement par d'antiques jonques et grâce à la main d'œuvre indigène, mais aussi par des steamers que conduisaient les diables étrangers ; la tranquillité séculaire troublée par les mœurs nouvelles, et 500 millions d'hommes apathiques et sans nerfs et jusqu'alors figés dans la contemplation des vieilles coutumes, qui voyaient tout à coup leurs frontières violées, leur civilisation bousculée, leurs manies dérangées, leur commerce dépassé. (*Semaine religieuse de Tournai.*)

« Le tabac et le clergé »

Ce titre est celui d'un article de la *Fronde*, organe quotidien du féminisme, à Paris.

Or, dans un grand journal de Montréal, numéro du 12 octobre, dans une série d'articulets intitulée : « Les hommes et les choses, » nous lisons ce qui suit (article qui a été reproduit, le 14 et le 15 octobre, par les deux journaux quotidiens français de Québec) :

Est-il permis au clergé de fumer ?

C'est une question qui occupe pour le moment les journaux anglais. Après avoir fait ressortir les usages à ce propos en Angleterre, on s'occupe de ce qui se passe dans les pays latins. Il n'est point interdit au clergé catholique de fumer, mais aucun prêtre, en Europe, ne fumerait en public. L'habitude de fumer ou de priser a été réprimandée par quelques papes, même par des bulles émises expressément à ce sujet, *En 1827, (1) le pape Benoît VII déclara annulées toutes ces bulles, pour la simple raison que Sa Sainteté était un grand fumeur...*

D'autre part, la *Croix* (Paris) du 1er octobre avait écrit ce qu'on va lire, « pour édifier la rédactrice de la *Fronde*. »

(1) Ces *italiques* sont de nous. RÉD.